

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LE
CANCER DE L'OISE**

52 Avenue de la République

60 000 – BEAUVAIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Marjorie HUSSON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES HAUTS DE FRANCE

Mesdames, Messieurs,

1-OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 30 Mars 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de Lutte Contre le Cancer de l'Oise relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2-FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3-JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les règles de décomposition des actifs sont appliquées aux immobilisations significatives et les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4-RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

5-RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non pas, le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AMIENS, le 29 Mars 2023

 **commissaire
aux comptes**

Marjorie HUSSON

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Hauts de France

CHD[®]

Marque d'Expertise

ASS. COMITE DEPARTEMENTAL DE L'OIS

52 avenue de la republique

BP 9999

60000 BEAUVAIS

ETATS FINANCIERS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

MARJORIE HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

BILAN ACTIF

En Euro

ASS. COMITE DEPARTEMENTAL DE L'OISE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	134,95	134,95		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	19 926,76		19 926,76	19 926,76
Constructions	342 420,69	124 854,57	217 566,12	228 079,09
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	17 070,90	15 728,91	1 341,99	1 789,25
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	165,00		165,00	165,00
TOTAL (I)	379 718,30	140 718,43	238 999,87	249 960,10
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	74 088,95		74 088,95	51 136,25
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	631 452,25		631 452,25	434 172,89
Charges constatées d'avance				3 002,45
TOTAL (II)	705 541,20		705 541,20	488 311,59
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 085 259,50	140 718,43	944 541,07	738 271,69

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

BILAN PASSIF

En Euro

ASS. COMITE DEPARTEMENTAL DE L'OISE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	577 971,71	845 641,70
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	76 683,11	-267 669,99
<i>Situation nette (sous total)</i>	654 654,82	577 971,71
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	654 654,82	577 971,71
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	25 000,00	25 000,00
TOTAL (II)	25 000,00	25 000,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	21 000,00	
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	21 000,00	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 147,62	39 666,71
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 986,04	80 243,64
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	9 865,58	9 261,63
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	132 887,01	6 128,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	243 886,25	135 299,98
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	944 541,07	738 271,69

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

COMPTE DE RÉSULTAT

ASS. COMITE DEPARTEMENTAL DE L'OISE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	29 488,00	32 928,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	45 904,68	790,30
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	453,50	774,50
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	22 959,42	27 250,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	329 114,84	348 312,15
Mécénats	8 446,00	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	161 910,34	106 429,71
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		7 227,25
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2,50	431,15
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	598 279,28	524 143,06
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	9 351,64	372,40
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	200 892,05	224 607,41
Aides financières	167 092,91	437 618,47
Impôts, taxes et versements assimilés	5 553,18	7 638,00
Salaires et traitements	58 237,21	55 185,05
Charges sociales	20 213,86	19 171,29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 139,49	15 286,74
Dotations aux provisions	21 000,00	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	23 908,63	29 369,75
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	520 388,97	789 249,11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	77 890,31	-265 106,05
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 061,49	384,75
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 061,49	384,75
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 705,70	2 499,53
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	1 705,70	2 499,53
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-644,21	-2 114,78
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	77 246,10	-267 220,83
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

ASS. COMITE DEPARTEMENTAL DE L'OISE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		449,16
Sur opérations en capital	562,99	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	562,99	449,16
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-562,99	-449,16
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	599 340,77	524 527,81
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	522 657,66	792 197,80
EXCÉDENT OU DÉFICIT	76 683,11	-267 669,99

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	8
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	9
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	10
3.1.7	<i>Stocks</i>	11
3.1.1	<i>État des échéances des créances</i>	11
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	12
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	15
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1	Tableau de variation.....	16
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	16
3.2.5	<i>Dettes</i>	16
3.2.5.1	État des échéances.....	16
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales	17
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	17
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	18
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie.....	19
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers	19
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP).....	20
4.2.1.4	Mécénat	20
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler).....	20
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1	Parrainage des entreprises.....	20
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	21
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public	21
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	21
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	22

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	Modalités de répartition des charges	22
4.3.2	Missions sociales.....	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	23
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	23
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	24
4.4.1	Principes généraux.....	24
4.4.2	Principes de valorisation.....	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	28
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	28
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	29
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	31
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	32
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	32
5.2	AUTRES INFORMATIONS	32
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles.....	32
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	33
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice.....	33
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	33

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Provision pour litige concernant le prud'homme en cours avec M. Néhorai.

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.

Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes
Exercice clos au 31/12/2022
N° inscription 1100088427

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

A	B	C	D
Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
135			135
386 456	3 742	10 780	379 418
165			165
386 756	3 742	10 780	379 718

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	3 742	10 780
→ CHAUDIERE	3 742	10 780
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	3 742	10 780

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	135			135
Amort.Immobilisations corporelles	136 661	14 139	10 217	140 583
Amort.Immobilisations financières				
Total	136 796	14 139	10 217	140 718

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	165			165
Total	165	0	0	165

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	165		165
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés			
→ Autres Créances	74 089	74 089	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance			
Total	74 254	74 089	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Pas de dépréciation effectuée.

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

Les placements ne sont effectués que sur des livrets.

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	550 876	
Livrets et comptes épargne	78 408	
Comptes à terme		
Total	629 284	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ PRODUITS A RECEVOIR DU BN		2 000
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ LEGS A RECEVOIR DU BN	38 400	48 820
→ DONS A RECEVOIR	72	316
→ DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	14 617	
→ AUTRES COMPTES DEBITEURS	21 000	
→		
→		
Disponibilités		
Total	74 089	51 136

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
CHARGES DE COPROPRIETAIRE 1ER TRIMESTRE N+1	0	3 002
...		
...		
...		
...		
Total	0	3 002

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	845 641		-267 670						577 971	
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	-267 670		267 670		76 683				76 683	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	577 971	0	0	0	76 683	0	0	0	654 654	0

Marjorie HUSSON
 30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
 Commissaire aux comptes
 N° inscription 1100088427

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇨ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		25 000	0	0	0	25 000
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
			0	0	0	0
Sous-Total "Dons"			0	0	0	0
→ Projet Inserm	2020	25 000				25 000
→ ...						
→ ...						
→ ...						
			0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		25 000	0	0	0	25 000
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		25 000	0	0	0	25 000

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

Préparé par le Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Ressources						
		196	7896	6896	196	
		A	B	C	D = A-B+C	
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

Marjorie HUSSON
 30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
 Commissaire aux comptes
 N° inscription 1100088427

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	0	21 000		21 000
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	21 000	0	21 000

Provision pour risques pour les 21 000€ versés à la CARPA pour le prud'homme avec M. Néhorai.

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

Pas de provision pour engagement de retraite passée compte tenu du peu de salariés dans la structure.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	23 148	4 966	17 768	414
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 986	77 986		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	9 866	9 866		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	132 887	132 887		
Produits constatés d'avance		0		
Total	243 886	225 705	17 768	414

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	359	179
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	359	179
Dettes sociales :	9 507	9 083
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 750	1 787
→ Caisse de retraite	1 417	899
→ Caisse de mutuelle	82	80
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		113
→ Dettes congés à payer	3 568	4 185
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 689	2 019
→ Prélèvement à la source		
Total	9 866	9 262

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	77 986	80 242
→ FNP - Factures non parvenues	6 273	5 332
→ FNP - Factures non parvenues LLNC	41 236	64 867
→ Fournisseurs Public	4 007	9 154
→ Fournisseurs LNCC	26 471	889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	115 655	5 108
468400 Charges à payer Recherche	60 000	5 108
468631 Charges à payer Recherche à régler	55 655	
Autres dettes :	17 232	1 020
468500 Charges à payer Autres	17 232	1 020
...		

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Nous n'avons pas d'autres informations à fournir concernant les postes de bilan.

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DE L'OISE	Décembre 2022		Décembre 2021		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	308 075,14	307 175,40	601 147,83	580 061,74	
1.1 Réalisées en France	308 075,14	307 175,40	601 147,83	580 061,74	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	164 676,00	163 776,26	201 991,92	184 905,83	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	143 399,14	143 399,14	399 155,91	395 155,91	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	92 716,55	79 802,21	116 067,38	116 067,38	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	92 716,55	79 802,21	116 067,38	116 067,38	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	100 865,97	77 904,49	74 982,59	46 623,70	
3.1 Frais d'information et de communication	885,00	885,00			
3.2 Frais de fonctionnement	83 484,79	60 523,31	57 034,32	28 675,43	
3.3 Autres charges	16 496,18	16 496,18	17 948,27	17 948,27	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	21 000,00	21 000,00			
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES	522 657,66	485 882,10	792 197,80	742 752,82	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	76 683,11		-267 669,99		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
<i>Réalisées en France</i>				
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 485,34	1 485,34	21,70	21,70
TOTAL	1 485,34	1 485,34	21,70	21,70

Marjorie HUSSON
 30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
 Commissaire aux comptes
 N° inscription 1100088427

LA LIQUE N° 110008427	REPORTING - COMITÉ DE L'OISE		Décembre 2022		Décembre 2021	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-533 761,00	-533 761,00	-474 136,23	-474 136,23	
1.1	Cotisations sans contrepartie	-29 488,00	-29 488,00	-32 928,00	-32 928,00	
1.2	Dons, legs et mécénat	-337 560,84	-337 560,84	-348 312,15	-348 312,15	
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-166 712,16	-166 712,16	-92 896,08	-92 896,08	
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-42 620,35		-23 141,58		
2.1	Cotisations avec contrepartie					
2.2	Parrainage des entreprises			-483,18		
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-42 617,85		-15 000,00		
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-2,50		-7 658,40		
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-22 959,42		-27 250,00		
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
	TOTAL	-599 340,77	-533 761,00	-524 527,81	-474 136,23	

		Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 485,34	-1 485,34	-21,70	-21,70
	Bénévolat				
	Prestations en nature	-1 485,34	-1 485,34	-21,70	-21,70
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	TOTAL	-1 485,34	-1 485,34	-21,70	-21,70

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	161 910
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		161 910

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE	Montants
	161 910

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ... Dons manuels	329 115	348 312
→ ... Mécénat	8 446	0
→ ... Legs donations et assurances vies	161 910	106 430
→ ... Cotisations	29 488	32 928
Total	528 959	487 670

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes
- Exercice clos au 31/12/2022
N° inscription 1100088427

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	46 358	1 564
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	46 358	1 564

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer			7 269	7 269
Assurance			1 778	1 778
Electricité et eau			6 339	6 339
Téléphone			1 753	1 753
Affranchissement		23 466	7 665	31 131
Autres (à préciser)				0
Total	0	23 466	24 804	48 270

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	121 638	181 040
Actions d'information, de prévention et de dépistage	45 038	44 506
Actions de formation	0	293
Actions de recherche	141 399	373 248
Actions de société et politique de santé	0	
Actions autres	31 444	37 713
Frais d'appel aux dons et legs	61 273	78 354
Frais de fonctionnement (dont communication)	100 866	74 983

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 110008842

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	119 638	146 640
Actions d'information, prévention, dépistage	45 038	44 506
Actions de formation	0	293
Actions de recherche	0	8 492
Actions autres	92 717	116 067
Total	257 393	315 998
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	2 000	34 400
Actions d'information, prévention, dépistage	0	
Actions de formation	0	
Actions de recherche	141 399	364 756
Actions autres	100 866	74 983
Total	244 265	474 139

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Marjorie HUSSON

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022 – AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	885	0
Frais de gestion	54 455	47 942
Impôts et taxes	5 125	-864
Cotisation statutaire	23 905	9 956
Autres charges	16 496	17 948
...		
...		
Total	100 866	74 982

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	25 000	25 000
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	25 000	25 000

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	1 485	1 200
Total		1 485	1 200

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

	REPORTING - COMITÉ DE LOISE		MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France						MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France								
	31/12/2022	Écarts	Actions en direction des malades, des proches et ebs de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions internationales réalisées par l'organisme	Actions en direction des chercheurs et ebs de recherche contre le cancer	Actions de création, subvention, administration d'établissement	Autres actions	Actions en direction des malades, des proches et ebs de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions en direction des chercheurs et ebs de recherche contre le cancer	Mission reversement legs	Autres actions	Actions de société et politique de santé
22/02/2023 - 13.57			119 638,20	45 037,80							2 000,00		141 399,14				
CHARGES D'EXPLOITATION	520 388,97																
Achats de marchandises	9 351,64			3 055,93													
Variation de stock																	
Autres achats et charges externes	200 892,05		67 523,33	3 337,08													
Aides financières	167 092,91		23 693,77														
Impôts, taxes et versements assimilés	5 553,18		45,11	382,79													
Salaires et traitements	58 237,21		19 684,92	28 996,58													
Charges sociales	20 213,66		8 691,17	9 277,42													
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																	
Reports en fonds affectés	35 139,49																
Autre charges d'exploitation	23 908,63																
CHARGES FINANCIÈRES	1 705,70																
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																	
Intérêts et charges assimilés	1 705,70																
Différences négatives de change																	
Charges nettes sur cessions de VMP																	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	562,99																
Sur opérations de gestion																	
Sur opérations en capital	562,99																
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																	
AUTRES																	
Participation des salariés aux résultats																	
Impôt sur les bénéfices																	
C.R	522 657,66		119 638,20	45 037,80							2 000,00		141 399,14				
C.E.R																	

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

REPORTING - COMITÉ DE LOI SE		FRAIS DE RECHERCHE DE FOND S							FRAIS DE FONCTIONNEMENT							DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FOND S DÉJÀS DE L'EXERCICE		
31/12/2022	Écart s	Frais d'appel de dons	Frais de traitement des legs	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Frais de campagne pour des dons en nature	Achats pour manifestations et revenus	Activités de récupérations	Frais d'information et de communication externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion administrative	Formations	Impôts et taxes	Cotation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissements	Charges exceptionnelles			
22/02/2023 - 1357																				
CHARGES D'EXPLOITATION		61 272,78	2 197,87	2 197,87			29 245,90		885,00	54 465,00		5 125,28	23 904,51	88,00	14 139,49	21 000,00				
Achats de marchandises		433,50					5 862,21													
Variation des stocks																				
Autres achats et charges externes		60 839,28	2 197,87	2 197,87			21 165,91		885,00	44 855,58		5 125,28		88,00						
Aides financières																				
Impôts, taxes et versements assimilés							2 217,78			7 350,09										
Salaires et traitements										2 245,27										
Charges sociales																				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																				
Report s en fonds déj à s										4,12			23 904,51			21 000,00				
Autre charges d'exploitation																				
CHARGES FINANCIÈRES															1 705,70					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																				
Intérêts et charges assimilés															1 705,70					
Différences négatives de change																				
Charges nettes sur cessions de VAP																				
CHARGES EXCEPTIONNELLES																				
Sur opérations de gestion																				
Sur opérations en capital																				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																				
AUTRES																				
Participation des salariés aux résultats																				
Impôt sur les bénéfices																				
C.R.		61 272,78	2 197,87	2 197,87			29 245,90		885,00	54 465,00		5 125,28	23 904,51	1 793,70	14 139,49	562,99				
C.E.R.		572 657,66														21 000,00				

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 110088427

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 224
Total	4 224

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
VNC IMMO CORPO	563
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	563

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 060 - COMITÉ DE L'OISE		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		307 175,40	580 061,74
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>307 175,40</i>	<i>580 061,74</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>163 776,26</i>	<i>184 905,83</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		119 638,20	130 749,77
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		44 138,06	43 310,29
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			292,83
Actions de société et politique de santé			2 060,80
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			8 492,14
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>143 399,14</i>	<i>395 155,91</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		2 000,00	30 400,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		141 399,14	364 755,91
<i>Programmes nationaux</i>		<i>61 399,14</i>	<i>364 755,91</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>80 000,00</i>	
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		79 802,21	116 067,38
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>79 802,21</i>	<i>116 067,38</i>
Frais d'appel de dons		60 363,44	78 353,98
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		2 197,87	7 463,40
Frais de traitements des legs			30 000,00
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		17 240,90	250,00
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		77 904,49	46 623,70
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>885,00</i>	
Frais d'information et de communication externe		885,00	
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>60 523,31</i>	<i>28 675,43</i>
Frais de gestion		31 493,52	18 719,13
Formation administrative			
Impôts et taxes		5 125,28	
Cotisation statutaire 10%		23 904,51	9 956,30
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>16 496,18</i>	<i>17 948,27</i>
Charges financières		1 793,70	2 661,53
Dotations aux amortissements		14 139,49	15 286,74
Charges exceptionnelles		562,99	
TOTAL DES EMPLOIS		464 882,10	742 752,82
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		21 000,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		47 878,90	
TOTAL		512 761,00	742 752,82

Marjorie HUSSON

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 485,34	21,70
TOTAL	1 485,34	21,70

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

 060 - COMITÉ DE L'OISE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-533 761,00	-474 136,23
1.1 Cotisations sans contrepartie	-29 488,00	-32 928,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-337 560,84	-348 312,15
Dons manuels non affectés	-288 946,51	-299 440,26
Dons manuels affectés	-40 168,33	-48 871,89
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-8 446,00	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-166 712,16	-92 896,08
Manifestations	-16 937,20	-145,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	-28 967,48	-790,30
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération	-453,50	-146,32
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-1 061,49	-384,75
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-119 292,49	-91 429,71
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-533 761,00	-474 136,23
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-268 616,59
TOTAL	-533 761,00	-742 752,82

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	414 848,08	672 518,14
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	47 878,90	-268 616,59
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	10 957,84	15 286,74
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	473 684,82	419 188,29

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 485,34	-21,70
Bénévolat		
Prestations en nature	-1 485,34	-21,70
Dons en nature		
TOTAL	-1 485,34	-21,70

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
	Total						

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	0	0	0	0

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	2 415	1
Total	2	2 415	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3 686 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

Exercice 2022 / Budget prévisionnel 2023

	EXERCICE 2022	BUDGET PREV 2023
TOTAL DES RESSOURCES	46 358,18 €	45 800,00 €
<i>Ventes de biens</i>	45 904,68 €	45 400,00 €
707 ventes de marchandises	45 414,68 €	45 000,00 €
7071000 Abonnements	490,00 €	400,00 €
<i>Coût d'achat des biens vendus</i>	9 351,64 €	9 400,00 €
60223 fournitures atelier		
607 Achats de marchandises	6 295,71 €	6 300,00 €
607101 abonnements bn	3 055,93 €	3 100,00 €
MARGE COMMERCIALE	36 553,04 €	36 000,00 €
<i>Taux de marge commerciale</i>		
<i>Production vendue</i>	453,50 €	400,00 €
7063 parrainages		
708 produits des activités annexes	453,50 €	400,00 €
708002 produits act annexes cd		
PRODUCTION DE L'EXERCICE	453,50 €	400,00 €
<i>Cotisations</i>	29 488,00 €	30 000,00 €
756 cotisations	29 488,00 €	30 000,00 €
<i>Concours publics et subvention d'exploitation</i>	22 959,42 €	25 000,00 €
740 subventions d'exploitation	22 959,42 €	25 000,00 €
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	337 560,84 €	356 500,00 €
754110 dons manuels des particuliers	310 622,64 €	330 000,00 €
754113 dons des entreprises	18 492,20 €	18 000,00 €
7542 mécénat affectés aux missions	8 446,00 €	8 500,00 €
7543205 leg libre non affectés		
<i>Autres achats et charges externes</i>	200 892,05 €	264 050,00 €
604001 achats études et ps bn	33 529,55 €	26 000,00 €
604 achats etudes et prestations	4 496,00 €	6 000,00 €
60612 edf gdf	6 339,32 €	8 000,00 €
6063 fournitures entretien petits equi	208,68 €	200,00 €
6064 fournitures administratives	535,63 €	600,00 €
606401 fournitures adm bn	115,00 €	200,00 €
6068 autres matières et fournitures	904,28 €	900,00 €
6125 crédit bail mobilier	1 850,40 €	1 850,00 €
6133 location salle	5 400,00 €	5 000,00 €
6135 locations mobilières	195,67 €	200,00 €
614 charges locatives	7 268,61 €	6 000,00 €
6155 entr et repa sur biens mobiliers et immo	209,97 €	2 500,00 €
6156 maintenance	522,18 €	550,00 €
616 primes d'assurance	1 778,16 €	1 800,00 €
616001 primes d'assurances bn		
617 études et recherche		
617001 recherche et develop	928,70 €	61 000,00 €
6226 honoraires	88 535,47 €	90 000,00 €
6227 frais actes et contentieux	339,20 €	400,00 €

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

6231	annonces et insertions		
6236	catalogues et imprimés	4 255,20 €	4 000,00 €
623701	publication bn	1 350,22 €	1 400,00 €
6238	pourboirs dons courants		
6251	voyages et déplacements	2 266,38 €	3 000,00 €
6257	réceptions	5 849,36 €	9 000,00 €
6261	frais postaux	7 665,49 €	7 800,00 €
623101	frais postaux bn	23 465,98 €	25 000,00 €
6262	télécommunications	1 752,80 €	1 500,00 €
6263	liaisons informatiques	100,73 €	150,00 €
6278	services bancaires	1 029,07 €	1 000,00 €
6281	cotisations		
<i>aides financières</i>		167 092,91 €	120 000,00 €
6571	aides finan versées	103 693,77 €	55 000,00 €
657101	sub versées au bn	61 399,14 €	65 000,00 €
6572	quotes parts de générosité reversées	2 000,00 €	
VALEUR AJOUT EE		59 029,84 €	63 850,00 €
<i>Impôts taxes et versements assimilés</i>		5 553,18 €	5 600,00 €
6333	formation continue	414,18 €	
63512	taxes foncières	5 139,00 €	5 600,00 €
6378	taxes div autres impots		
<i>Charges du personnel</i>		78 451,07 €	84 000,00 €
6411	salaires et appointements	54 163,82 €	58 000,00 €
6412	congés payés	-616,22 €	
6414	indemnités et avantages divers	4 689,61 €	
645	cotisations	20 213,86 €	26 000,00 €
6475	médecine du travail		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-24 974,41 €	-25 750,00 €
<i>Autres produits</i>		161 912,84 €	140 000,00 €
755101	contributions reçues du siège	29 703,51 €	30 000,00 €
7551	contrib finan rec autres organi	12 914,34 €	10 000,00 €
755201	quote part recue du siège	119 292,49 €	100 000,00 €
755202	quote part de gp recues inter co		
758	produits gestion courante	2,50 €	
758501	legs et donations non affectés		
7912	transfert charges d'exploitation		
<i>Autres charges</i>		23 908,63 €	24 000,00 €
6582	charges div gest courante	4,12 €	
658601	cot liées à la vie statutaire	23 904,51 €	24 000,00 €
<i>Produits exceptionnels</i>		0,00 €	0,00 €
7718	autres prod excep sur op gestion		
<i>Charges exceptionnelles</i>		562,99 €	1 000,00 €
6718	autres charges excep de gestion		1 000,00 €
6752	vnc des immos cédées	562,99 €	
EXCEDENT B BRUT CORRIGE		112 466,81 €	89 250,00 €
<i>Produits financiers</i>		1 061,49 €	1 000,00 €
768	autres produits financiers	1 061,49 €	1 000,00 €
<i>Charges financières</i>		1 705,70 €	1 700,00 €
6611	intérêts d'emprunt	1 705,70 €	1 700,00 €
COUT DE FINANCEMENT		-644,21 €	-700,00 €

Marjorie HUSSON
 30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
 Commissaire aux comptes
 N° inscription 1100088427

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	111 822,60 €	88 550,00 €
<i>Dotations aux amort dépréc provisions</i>	<i>35 139,49 €</i>	<i>15 000,00 €</i>
6811 dotations immobilisation	14 139,49 €	15 000,00 €
6915 dotation provisions pour risque	21 000,00 €	
<i>Report en fonds dédiés</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
6894 report fonds dédiés subv		
<i>Utilisation fonds dédiés</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
7894 utilisation fonds dédiés		
RESULTAT NET	76 683,11 €	73 550,00 €

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 81000 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 81000 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

1	1000	1000	1000
2	1000	1000	1000
3	1000	1000	1000
4	1000	1000	1000
5	1000	1000	1000
6	1000	1000	1000
7	1000	1000	1000
8	1000	1000	1000
9	1000	1000	1000
10	1000	1000	1000

MARJORIE HUSSON
 30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
 Commissaire aux comptes
 N° inscription 1100088427

Marjorie HUSSON
 30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
 Commissaire aux comptes
 N° inscription 1100088427